

Assemblée générale du CODHOS vendredi 8 juin 2007, Archives départementales de Seine Saint-Denis

Présents : Marie-Pierre Cordier (IHS-CGT Institut d'histoire sociale de la CGT), Helga Grunenwald (Force ouvrière), Liliane Fraysse (CERMTRI, Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires, Emmanuelle Jouineau et Thierry Mérel (Fondation Jean Jaurès), Éric Lafon (Musée de l'histoire vivante), Frédéric Cépède (L'Office universitaire de recherche socialiste, L'OURS), Catherine Bensadek et Frédérick Genevée (Archives du communisme), Alain Mélo (La Fraternelle), Anne-Marie Pavillard (Archives du féminisme), Virginie Hébrard (IHS-Institut d'histoire sociale), Dominique Parcollet (Centre d'histoire de Science Po), Marie-Geneviève Dezès (Institut Français d'histoire sociale, IFHS), Françoise Chevalier (IRHSES), Franck Veyron (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, BDIC), Françoise Blum et Rossana Vaccaro (CHS-Centre d'histoire sociale du XX^e siècle), Jean-Philippe Legois (Mission CAARME), Anthony Lorry (Cedias-Musée social), Magali Lacousse (CHAN), Manuella Noyer (CFDT archives), Sylvie Zaidman, Guillaume Nahon et Pascal Carreau (AD 93), Benoît Robin (IRES).

Excusés : Anne-Marie Pathé (IHTP), Michèle Rault (Archives municipales d'Ivry), Annie Kuhn munch (CFDT archives).

Guillaume Nahon, directeur des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis accueille l'Assemblée générale du Codhos.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du PV de l'AG du 26 janvier 2007 ;
2. Bilan financier / Cotisations 2007 ;
3. Bilan de la journée d'études Droit(s) et image(s) ;
4. Préparation de l'Exposition / Catalogue « Le Monde ouvrier s'affiche » ;
5. Commission archives numériques : bilan et perspectives ;
6. Partenariat avec la BNF : bilan de la convention de numérisation, projets de nouveaux partenariats ;
7. Questions diverses.

1 – Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 janvier 2007 aux Archives nationales est approuvé à l'unanimité.

2- Frédéric Cépède, trésorier, fait un bilan des cotisations 2007. Un rappel sera adressé à ceux qui ne l'ont pas encore acquittée. Il rappelle la nécessité d'établir un budget pour les actions à entreprendre. Parmi les engagements de dépenses à noter, 5000 euros sont budgétés sur la réalisation de l'ouvrage accompagnant l'exposition « Le monde ouvrier s'affiche ».

3 – Le président du Codhos, Eric Lafon, fait un bilan de la journée d'études Droits et images qui s'est déroulée le 26 avril 2007 à la BDIC. Il souligne le grand succès de cette manifestation, et fait part de l'ensemble des réactions positives qui lui sont revenues. La diversité des positions, des approches et la richesse des échanges ont captivé l'ensemble des participants. Albane Lafanéchère a fait parvenir au CODHOS une présentation de son intervention, replaçant le sujet dans son contexte juridique. Des perspectives de poursuivre les discussions sur cette thématique s'ouvrent pour le CODHOS, et l'organisation d'une nouvelle journée d'étude est à envisager. Le droit à l'image pourrait en être le nouveau sujet.

Cette manifestation a été enregistrée ; le contenu des cassettes va être décrypté, et de larges extraits des interventions vont être mis en ligne sur le site Internet du CODHOS ; une bibliographie sur le sujet compléterait le dossier. Dans un deuxième temps l'opportunité d'une publication aux Editions CODHOS sera étudiée. L'idée de réaliser un guide des sources iconographiques disponibles auprès de chaque centre du CODHOS est aussi envisagée.

4- L'exposition « Le monde ouvrier s'affiche », version enrichie de celle présentée à Roubaix en 2004, sera présentée à Paris au siège du Parti communiste, soit en novembre 2007, soit en janvier-février 2008. Frédérick Genevée, responsable des Archives du PCF, indique que le siège du PCF doit recevoir durant cette période une exposition en partenariat avec le gouvernement brésilien sur Oscar Niemeyer ; il informera le CODHOS dès que le calendrier de ces manifestations sera arrêté. Le report de la tenue de l'exposition au mois de janvier ou février 2008 est retenu et lié à la sortie du catalogue.

Auparavant, chaque centre prêteur doit rassembler les affiches qui seront exposées ; l'exposition sera montée en septembre par le Musée de l'histoire vivante. Le choix définitif des 100 affiches retenues sera fait par la commission en charge du projet.

Pour la réalisation du livre-album, Eric Lafon fait le point sur les partenaires qui se sont manifestés : le CERMTRI s'engage sur un achat de 50 ouvrages, la Fondation Jean-Jaurès sur une subvention de 3500 euros. Eric Lafon précise qu'une demande de subvention a été envoyée aux trois confédérations syndicales (CFDT, CGT, CGT-FO) ainsi qu'à la FNMF, à la Fondation Gabriel Péri. L'Assemblée générale demande à ce que le dossier de subvention parvienne à tous les membres du Codhos qui peuvent contribuer à l'édition de l'ouvrage soit par un financement soit par une promesse d'achat. De plus, Charles Myara, conseiller en communication, poursuit la recherche de partenaires afin de concrétiser le projet avec l'éditeur *Nouveau Monde* et donner une plus grande lisibilité à l'ensemble de ce projet. Pour rappel, 19000 euros sont nécessaires pour garantir la réalisation de cet ouvrage. Pour les

textes, les contributions de Christian Delporte, Danièle Tartakowsky et le guide des sources sont en préparation. Les affiches seront photographiées pour celles qui ne sont pas numérisées avant le montage de l'exposition, au Musée de l'histoire vivante. Il est rappelé aux institutions prêteurs de préciser les affiches d'ores et déjà photographiées et/ou numérisées et dont le fichier ou le support photographique pourrait être utilisé lors du maquetage de l'ouvrage.

5- Françoise Blum rappelle les actions entreprises par la commissions archives numériques : la journée d'études à Nanterre, suivie de la publication de du numéro de *Matériaux* consacré, d'une part, à l'utilisation militante des nouveaux outils de communication, et, d'autre part, au problème de conservation et d'archivage des nouvelles formes de documents électroniques en 2005, les trois journées de formations (archivage électronique par Catherine Dhérent, archivage du Web par l'INA, systèmes d'archivages du numérique par Jean-Marc Rietsch). Tout ceci s'inscrit dans la large problématique de préservation des archives numériques. Françoise Blum rappelle que le CHS, en partenariat avec la CGT, FO et la CFDT a présenté un projet de recherche sur l'archivage du Web. Françoise s'engage à publier sur le site du Codhos un compte-rendu des actions et des enjeux actuels sur la question, en intégrant notamment une présentation de ce que les institutions membres de l'IHALI ont commencé à entreprendre dans leurs pays.

6 – Thierry Mérel, secrétaire, pour la commission numérisation expose brièvement le bilan de la rencontre avec nos partenaires de la BNF, en avril 2007. La BNF doit nous donner la liste définitive des documents numérisés à ce jour suite à la convention de partenariat signée en 2001. Les membres du CODHOS ont rappelé à leurs partenaires leur engagement à fournir des DVD des documents prêtés, et leur obligation à mentionner sur Gallica leur provenance.

7 – La proposition d'Emmanuelle Jouineau (CAS Fondation Jean-Jaurès), testée au printemps, d'établir une lettre électronique du CODHOS a suscité de vifs encouragements. Elle se propose de poursuivre, en rappelant que les informations doivent lui parvenir régulièrement. L'instauration d'une périodicité créera assurément une dynamique pour l'envoi des informations que les adhérents désirent voir figurer.

Eric Lafon clôture l'assemblée générale en ouvrant un débat sur les manifestations prévues en 2008 pour la commémoration de Mai 1968. Il propose que le CODHOS joue son rôle en rendant plus lisible de multiples et diverses initiatives, et propose donc la mise en ligne d'un portail Internet présentant en les rassemblant toutes les manifestations autour de Mai68 au sein d'un programme globale. Le sujet, vaste, suscite de nombreuses réactions. Sylvie Zaidman (AD 93) soumet à l'AG l'idée d'une exposition virtuelle à partir de nos fonds respectifs. Eric Lafon

propose de rédiger des propositions d'actions pour le CODHOS qu'il fera parvenir rapidement, afin de réunir une commission de travail avant le 10 juillet.

La prochaine Assemblée générale est prévue le vendredi 5 octobre.